Envoyé en préfecture le 02/09/2026
Reçu en préfecture le 02/09/2026
Publié le
ID : 035-213501745-20260827-D2026_08_104-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAITS DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MELLE
Département d'Ille-et-Vilaine

L'an deux mil vingt-six, le jeudi 27 août à 20 heures 05, le Conseil Municipal de la Commune de Mellé, légalement convoqué s'est réuni à la mairie, sous la présidence de M. POSTE Olivier, Maire.

Date de convocation : 21/08/2026 — Nombre de présents : 11
Nombre de conseillers en exercice : 15 — Nombre de votants : 15

Étaient présents : POSTE Olivier, GUERIN Dominique, SIMON Alexandra, MARTIN Benoît, LAGRÉE Bertrand, CHALOPIN Christèle, DAVAL Sylvain, DESPAS Elodie, ORY Edouard, LECHEVALLIER Océane et HARDY Nathan

Absents excusés : COSTIL Nicolas, MAZUÉ Delphine, BATTAIS Marie-Annick et TALVA Nelly
Pouvoirs de COSTIL Nicolas à POSTE Olivier, MAZUÉ Delphine à MARTIN Benoît, TALVA Nelly à GUÉRIN Dominique et BATTAIS Marie-Annick à SIMON Alexandra

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.
Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, a été nommée, Elodie DESPAS, secrétaire de séance ;
Et ceci à l'unanimité des membres présents.

2026.08.104 Demande d'admission en non-valeur – créances irrécouvrables

Les services de la trésorerie de Fougères ont communiqué un état de titres irrécouvrables. Un titre irrécouvrable est un titre de recette qui n'a jamais été payé et pour lequel les recours ont été purgés ou les montants sont en dessous des seuils.
La demande d'admission en non-valeur est d'un montant de 85,50 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ***à l'unanimité,*** **DÉCIDE :**

- **D'ADMETTRE** en non-valeur les créances irrécouvrables pour un montant total de 85,50 €
- **DIT** que les crédits sont inscrits en dépenses au budget communal de l'exercice en cours

Fait et délibéré en séance
Le 27/08/2026

Le Maire,
Olivier POSTE

MAIRIE DE MELLE
Ille et Vilaine

La secrétaire de séance
Elodie DESPAS